

Commune de Matran

Afin de compléter son équipe d'animatrices AES, la commune de Matran met au concours un poste



D'intervenant(e) en accueil extrascolaire 8 à 12 heures/semaine

Profil demandé et exigences :

- Formation d'intervenant(e) en accueil extrascolaire ou formation dans le domaine éducatif, pédagogique ou social
- Expérience de travail avec des enfants de 4 à 12 ans
- Aptitude à travailler en équipe
- Flexibilité, créativité et fiabilité
- A l'écoute des besoins et respectueux des règles
- Savoir faire preuve d'autorité
- Entrée en fonction le **5 janvier 2026** ou à convenir

Cette personne devra assurer l'accueil d'enfants de 4 à 12 ans, proposer des activités variées et structurées, faire respecter l'ordre dans la bonne humeur et effectuer des tâches administratives simples.

L'AES étant ouvert 3 à 4 semaines durant les vacances scolaires, il est demandé qu'elle accepte d'assurer l'accueil des enfants également durant ces périodes. Il est également attendu qu'elle puisse faire preuve de flexibilité lorsqu'un remplacement à l'interne doit être organisé.

Nous vous offrons des conditions sociales attractives et un cadre de travail moderne, pratique, stimulant et sécurisant au sein d'une commune dynamique.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae et des documents usuels jusqu'au **30 novembre 2025** auprès de l'administration communale de Matran, route de l'Ecole 6, Case postale, 1753 Matran ou par courriel à commune@matran.ch.

La description du travail et des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de **M. Simon Gabaglio, conseiller communal**, ☎ 079 262 55 74.